



Réunion publique du Conseil de quartier Plateau
11 octobre 2018– 19h30
Ecole maternelle 36 rue Fessart, 75019 Paris



Réunion animée par **Karine GAUTREAU**, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Plateau

ORDRE DU JOUR :

- **Hommage à Ida GRINSPAN : survivante de la Shoah et ancienne habitante du 22 rue Clavel**
- **Point d'information sur les travaux consécutifs à l'adaptation des transports dans le quartier**
Par la Régie autonome des transports parisiens (RATP)

En présence de :

François DAGNAUD, Maire du 19^e

Halima JEMNI, Première Adjointe au Maire chargée de la voirie et des déplacements

HOMMAGE A IDA GRINSPAN : SURVIVANTE DE LA SHOAH ET ANCIENNE HABITANTE DU 22 RUE CLAVEL

Par Karine GAUTREAU, Déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Plateau

&

Sylvie HENNET, Professeure d'Histoire au Collège Claude Chappe



Rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau et longtemps habitante du 22 rue Clavel, Ida GRINSPAN a trouvé la mort le lundi 24 septembre 2018. Au cours de cette réunion, Karine GAUTREAU, déléguée du maire pour le quartier Plateau, choisit de lui rendre hommage à travers lecture de quelques passages du livre *J'ai pas pleuré* qu'elle a coécrit avec Bertrand POIROT-DELPECH.

Sylvie HENNET, professeure d'Histoire vient également retracer le parcours de cette passeuse de mémoire. Elle rappelle ainsi que plus de 200 000 élèves de 3^e auront entendu le récit de cette femme à travers la France, notamment au collège Claude Chappe, dont elle fût l'élève. L'idée est alors proposée d'imaginer un projet commémoratif en l'honneur d'Ida GRINSPAN comme par exemple d'apposer une plaque au 22 rue Clavel ou donner son nom au Collège Claude Chappe. Différents temps d'hommages seront aussi organisés à partir de la fin de l'année, notamment au Centre Paris Anim' Clavel.

Le jeudi 25 octobre 2018, un vœu a été déposé en Conseil d'arrondissement par les élus du 19^e afin que le nom d'Ida GRINSPAN soit donné à une voie ou à un équipement du 19^e arrondissement.

POINT D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX CONSECUTIFS A L'ADAPTATION DES TRANSPORTS DANS LE QUARTIER

1. RAPPEL DU PROJET D'ADAPTATION ET DE MODERNISATION DE LA LIGNE 11

Par la RATP :

Benjamin CLAUSTRE, Directeur d'opération du prolongement de la ligne 11

Romain BESSON, Assistant conduite de projets

Richard JEAN-BAPTISTE, Responsable Service Client

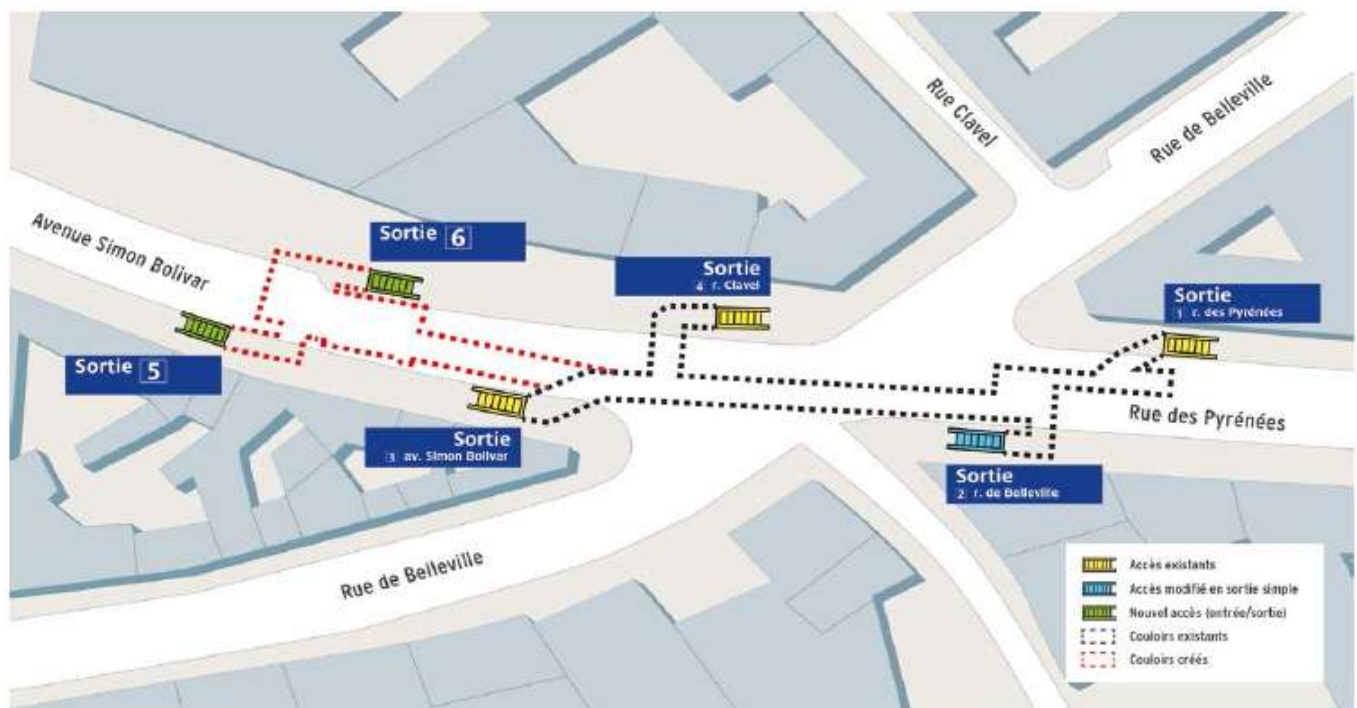
Sylvie POUGET, Responsable développement territorial



Le projet de modernisation et d'adaptation de la ligne de métro 11 comprend plusieurs aspects :

- Un passage de 6 à 12km pour pouvoir atteindre Rosny-Bois-Perrier
- Un matériel roulant de nouvelle génération et le passage de 4 à 5 voitures
- Une rénovation des systèmes d'exploitation
- La création de nouveaux accès pour renforcer l'accessibilité des stations concernées
- Une réhabilitation des quais

A la station Pyrénées, profonde de 24m, ces travaux se matérialisent par la création de deux accès supplémentaires de part et d'autre de l'avenue Simon Bolivar et la transformation d'un escalier fixe en escalier mécanique afin d'atteindre la rue de Belleville.



Ce faisant, l'avenue Simon Bolivar constitue le principal axe de circulation impacté par ce projet dans le quartier Plateau avec la mise en sens unique de cette voie pour une durée de 30 mois. La RATP insiste sur le fait que les emprises de chantiers installées ont été minimisées et cohérentes pour tenir compte des préoccupations des habitants et des commerçants.

Pour l'heure, plusieurs étapes ont été réalisées :

- l'essentiel des travaux a été effectué côté pair de l'avenue Simon Bolivar avec notamment un décaissement d'une partie du trottoir et l'ouverture de la voirie sur 1m50 afin de vérifier qu'il n'y a pas de réseaux de concessionnaires laissés à l'abandon.
- La deuxième phase reprend le même schéma côté impair en y ajoutant la réalisation de pieux espacés d'1m50. Une fois cette tâche accomplie, un platelage sera installé pour assurer la circulation.

Étant donné les désagréments engendrés par la mise en sens unique de l'avenue Simon Bolivar, la Mairie du 19^e ainsi que les services de Voirie ont demandé expressément l'étude d'une remise en double sens de cette voie qui impliquerait néanmoins d'empiéter sur une largeur supplémentaire du trottoir. Dès lors, plusieurs impératifs doivent être pris en compte par la RATP, au nombre desquels :

- Le choix de la mise en œuvre : un rehaussement de la voirie ou un abaissement du trottoir
- L'impact sur les réseaux concessionnaires
- La circulation sécurisée des piétons
- Les conséquences pour les livraisons, la circulation des bus etc.

Tous ces éléments font actuellement l'objet d'une réflexion approfondie de la part des services de la RATP.

2. INTERVENTION DU MAIRE DU 19^{ème}, FRANCOIS DAGNAUD



Sachant l'émotion et l'exaspération légitimes, je tenais à participer à cet échange avec la volonté de trouver des solutions à cet enjeu soulevé par les travaux de la ligne 11. Depuis des semaines, mon équipe municipale et moi-même avons été contactés et sommes venus à votre rencontre sur le terrain.

Notre objectif quel est-il ?

En premier lieu, rappeler que nous ne pouvons empêcher le chantier de prolongation et de mise en accessibilité de la ligne 11. Il s'agit d'un projet, d'intérêt public et d'envergure indispensable au développement des transports en commun à Paris. Cependant, il y a cette complication provisoire de la mise en sens unique de l'avenue Simon Bolivar

qui rend plus important l'afflux de véhicules. Si cette crispation légitime trouve à s'exprimer, elle souligne par contraste la réussite de la refonte du plan de circulation menée il y a 10 ans pour faire du Plateau un quartier tranquille. C'est ce travail de fond que nous menons pour assurer cette transition de la Ville et qui doit permettre de développer toutes les alternatives à la voiture.

Où en est-on ?

Des mesures d'urgence ont d'ores et déjà été prises : mise en place d'un agent de surveillance point école à l'angle Fessart-Clavel, enlèvement des panneaux déviation, renforcement de la signalisation. Par ailleurs, toutes les alternatives ont été étudiées pour traiter durablement cette situation, y compris la possibilité de mettre en sens alterné l'avenue Simon Bolivar. Cette dernière hypothèse se heurte toutefois au risque de créer un embouteillage de 390 voitures /h à l'angle Belleville-Simon Bolivar qui emboliserait tous les quartiers alentours. Par conséquent, la seule solution viable à ce chantier de 30 mois est de retrouver un double sens sur l'avenue Simon Bolivar. C'est cette position que nous portons auprès de la RATP et j'ai bon espoir que nous aboutissions.

(Depuis la réunion du Conseil de quartier, la RATP a confirmé que l'avenue Bolivar serait remise en double sens d'ici à la fin de l'année. La Mairie du 19e a donc obtenu gain de cause).

3. QUESTIONS / COMMENTAIRES

- ***Ce soir, vous êtes-vous engagés à remettre en double sens l'avenue Simon Bolivar ? Combien de temps faudra-t-il avant que cette solution soit praticable ?***
 - **François DAGNAUD (FD)** : L'engagement que nous prenons, c'est de tout faire pour rendre possible ce rétablissement du double sens et le plus tôt sera le mieux. Il serait intellectuellement malhonnête de garantir à 100% que cette option sera opérationnelle. Néanmoins, je ne veux pas y renoncer et nous mettons le maximum de pression sur la RATP pour y parvenir. En cas d'échec, nous prendrons toutes les mesures qui permettent de ralentir et répartir le flux de circulation.
 - **Halima JEMNI (HJ)** : Nous restons persuadés que la reprise du double sens de l'avenue Simon Bolivar est techniquement faisable. Il reste cependant des questions à régler, notamment celle des réseaux des concessionnaires. Nous fixerons une réunion le plus rapidement possible avec ces derniers pour déterminer s'il faut protéger ces réseaux ou les dévier. Nous espérons ensuite profiter du prochain basculement de l'emprise de chantier pour répondre non seulement à la nécessité du double sens de l'avenue Simon Bolivar mais aussi à la question du report des stations du bus 26.
- ***Les deux roues motorisés nuisent à la sécurité des piétons notamment au carrefour de la rue Pradier et de l'avenue Simon Bolivar. Avant de retrouver le double sens, est-il déjà possible de laisser le passage à ces engins ou d'envisager d'autres solutions pour diminuer la vitesse, le danger et le bruit ?***
 - **FD** : Il n'est pas sûr que le code de la route permette de distinguer entre deux roues motorisés et automobilistes confrontés à une telle situation. Par ailleurs, cette solution présente un risque d'accident extrêmement sérieux et si des scooters le font déjà, c'est à leur risque et péril. De manière globale, l'explosion des deux roues à Paris constitue un nouvel enjeu important dans une ville comme Paris. Il est de notre devoir d'en assurer une plus grande régulation. C'est cette orientation que je porterai dans les mois à venir.

Pour l'heure, la Direction de la Voirie et des Déplacements a informé la Mairie du 19^e de l'impossibilité de la mise en place d'un ralentisseur sur la rue Pradier en raison de la non-conformité à la réglementation voirie. En effet, le cahier technique du Centre d'Etudes sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques dispose que : « il convient d'éviter d'implanter des coussins et plateaux sur les voies où la déclivité est forte, par exemple 6% ». Or, la pente de la première portion de la rue Pradier est d'un peu plus de 7% et la pente de la deuxième portion est quant à elle de 8%.

- ***En attendant de retrouver le double sens de l'avenue Simon Bolivar, est-il possible d'inverser le sens de la rue Pradier et de la rue Rebeval pour répartir le flux de circulation sur cet axe-là ?***
 - **FD** : C'est une piste intelligente que nous avons évoquée aujourd'hui et que j'ai demandé d'expertiser. Elle se concrétiserait par le fait que confrontés à la fermeture de la voie sur l'avenue Simon Bolivar, certains automobilistes se dirigeraient dans le sens Bas-Belleville et d'autres dans le sens Porte des Lilas.

Malheureusement, aujourd'hui, ce sont plutôt les GPS qui orientent les automobilistes. De plus, pour inverser le sens des rues, certaines procédures doivent être respectées. Par ailleurs, si cette piste peut permettre de limiter les désagréments, elle ne pourra pas les faire disparaître. Dès lors, pour retrouver la quiétude de ce quartier, la priorité doit être avant tout de rétablir le double sens de circulation de l'avenue Simon Bolivar.

Après de nombreuses réunions techniques avec la RATP, la Direction de la Voirie et des Déplacements, le Maire, François DAGNAUD et sa Première Adjointe, Halima JEMNI, ont confirmé que le double sens de l'avenue Simon Bolivar sera remis en service au plus tard à la fin de l'année. Cet aménagement permettra d'éviter les déviations subies et rétablira le parcours habituel de la ligne de bus 26 dont les arrêts « Atlas » et « Buttes Chaumont » n'étaient plus desservis en raison des travaux sur la station de métro Pyrénées.

- **Au-delà de la question de cette mise en double sens de circulation, se pose la question de l'é étroitesse des trottoirs qui nous oblige à marcher sur la chaussée et celle des excès de vitesse dans la rue Clavel. Peut-on faire quelque chose de particulier sur cette rue?**

➤ **FD** : Il est vrai que ce problème existe et qu'il est causé en partie par les parents d'élèves de l'école privée Saint Jean-Baptiste de Belleville qui stationnent devant l'école et bloque la circulation. Je rencontrerai demain, vendredi 12 octobre, la directrice de cet établissement pour aborder ce point. Par ailleurs, nous avons déjà installé en urgence des ralentisseurs dans la rue Clavel. Toutefois, élargir les trottoirs en quelques semaines s'avère impossible et il faut comprendre qu'il ne suffit pas d'adopter des réglementations pour changer d'emblée le comportement des automobilistes.

Suite à cette réunion, Halima JEMNI a annoncé l'installation d'un ralentisseur au niveau du 19 rue Clavel. De plus, un marquage au sol mentionnant « Ralentir 30 km/h » sera mis en place entre les deux passages piétons situés près du nouveau Lycée Technique Saint Lambert et de la Poste. Les travaux auront lieu entre le 29 octobre et le 9 novembre entraînant la fermeture de la rue Clavel entre la rue Fessart et la rue de Belleville le 31 octobre de 8h à 18h.

- **Depuis des années, la Ville de Paris œuvre pour mieux réguler la circulation automobile car il y a un réel enjeu de santé publique. Pour autant, cette solution ne semble pas être envisagée dans les quartiers périphériques du 19^e. Qu'attend-on pour amplifier cette politique d'alternative à la voiture dans notre arrondissement afin de rééquilibrer le partage de l'espace public ?**

➤ **FD** : Nous sommes pleinement engagés dans cette transition. Il suffit de regarder à l'échelle de tout l'arrondissement. Il y a 10 ans déjà, nous avons entrepris le réaménagement de l'avenue Jean Jaurès, autrefois autoroute urbaine, pour plus de végétalisation et l'installation de pistes cyclables. Nous procéderons à un travail tout autant conséquent sur l'avenue de Flandre et la rue de Belleville qui accueillera en outre de nouvelles lignes de bus. Dans le cas qui nous concerne, le prolongement du métro 11 constitue une extension considérable des capacités de cette ligne.

- **Nous sommes plusieurs habitants de la rue Clavel volontaires pour échanger avec vous et envisager des solutions. Nous sortons d'ici satisfaits de la prise en compte de l'hypothèse principale, à savoir le rétablissement du double sens de l'avenue Simon Bolivar. Par ailleurs, nous voulons continuer d'œuvrer pour que le quartier Plateau soit une zone réellement limitée à 30 km/h.**

➤ **FD** : Il y a une belle énergie déployée dans ce quartier. Les différentes pistes évoquées sont intéressantes et je vous encourage à vous saisir aussi du Budget Participatif pour déposer un projet co-construit qui sera ensuite soumis au vote des habitants. Pour le reste, nous avons pour objectif de partager des éléments d'information avec vous et vous indiquer que nous travaillons à des solutions pour rendre la situation plus satisfaisante.

➤ **HJ** : A la demande du Maire, nous avons également organisé une réunion de travail dans le quartier avec un certain nombre de riverains qui nous avaient saisis. Malgré la colère justifiée, nous avons pu déjà prendre plusieurs mesures. Le Maire, l'équipe municipale et moi-même restons disponibles pour d'autres réunions qui concerneraient également d'autres sujets.

Bureau des Conseils de quartier

01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

conseilsdequartier19@paris.fr / www.mairie19.paris.fr

5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris

Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](https://www.facebook.com/Conseils-de-quartier-du-19e) Twitter : [monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)

